

De « l'organisation des loisirs » au « temps libre » : étude de la concordance des temps 1936-1981

Marianne Lassus

Agrégée d'histoire, doctorante à l'université de Bordeaux III

Agrégée d'histoire, Marianne Lassus, après avoir occupé un poste d'attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, enseigne aujourd'hui au lycée Saint-John Perse de Pau. Lauréate en 2003 de la « bourse jeunes chercheurs » de l'INJEP, sa thèse de doctorat en cours porte sur les origines du ministère de la Jeunesse et des Sports en France (1940-1958).

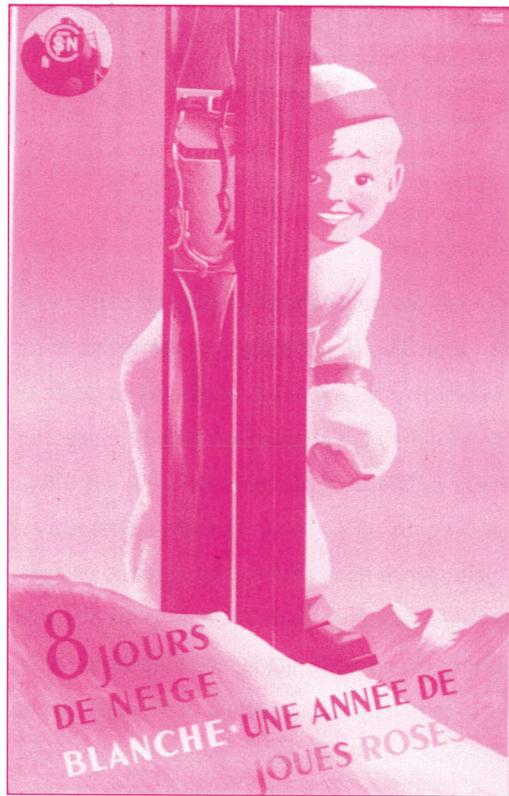
Dans les publications de plus en plus nombreuses consacrées aux années Mitterrand, un tour d'horizon bibliographique révèle assez rapidement la quasi-absence d'intérêt pour l'expérience du ministère du Temps libre. En effet, les bilans généraux publiés de manière contemporaine n'accordaient pas de place au Temps libre : c'est le cas par exemple de la *Revue politique et parlementaire* qui, en 1985, consacrait un numéro aux « Réformes de la gauche 1981-1984 », ou encore des « Dossiers et documents » du *Monde* (« Bilan du septennat - L'alternance dans l'alternance ») parus en 1988 : tous deux éludaient l'expérience du ministère d'André Henry. Dans les témoignages et mémoires des proches collaborateurs de François Mitterrand, on remarque la même absence : si l'on ne voit pas mentionner le Temps libre dans les *Verbatim* de Jacques Attali¹⁰, ce qui est un peu étonnant, il est plus surprenant de constater que dans les récents Mémoires de Pierre Mauroy¹¹, le nom d'André Henry et celui du ministère du Temps libre n'apparaissent qu'une seule fois dans la présentation du nouveau gouvernement, l'impasse étant faite sur les mesures prises par ce ministère. Du côté des politologues, la présentation d'André Henry dans l'ouvrage que Jacques Chapsal a consacré à *La Vie politique sous la V^e République* est plutôt laconique (« Secrétaire général de la FEN [...] qui s'efforcera

10. Attali J., *Verbatim. Tome 1, Chronique des années 1981-1986*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1993, 957 p.

11. Mauroy P., *Mémoires, « Vous mettez du bleu au ciel »*, Paris, Plon, 2003, 506 p.



de se situer dans la ligne de 36 et de Léo Lagrange¹². ») mais permet déjà d'annoncer une partie des enjeux qui seront soulevés ici. Enfin, les historiens, de plus en plus enclins à travailler sur ces années, sont jusqu'à présent peu prolixes sur la question. Jean-Jacques Becker – dans un ouvrage, il est vrai, de portée générale – y consacre six lignes : « *La dénomination la plus originale fut toutefois celle du ministère du Temps libre, attribué à André Henry, un instituteur syndicaliste, ancien secrétaire général de la FEN ; c'était évidemment un clin d'œil aux "Loisirs" du Front populaire*¹³. » En janvier 1999, le colloque organisé par l'Institut d'études politiques de Paris sur le thème pourtant significatif : « *Changer la vie, les années Mitterrand, 1981-1984*¹⁴ » ne prévoit pas d'intervention sur le ministère du Temps libre alors qu'une séance concerne « *l'enseignement, la culture et la communication* ». André Henry, d'ailleurs présent lors de ce colloque, intervient au cours des débats, mais « *non pas en tant qu'ancien ministre du Temps libre, mais plutôt en tant qu'ancien Secrétaire Général de la FEN*¹⁵ ». Enfin, Jean-Pierre Rioux, dans un ouvrage de portée beaucoup plus large, envisage de manière critique l'expérience de 1981 à la lumière de celle de 1936 : « *36 a teint en rose indélébile la marche en avant séculaire du temps pour tous, arraché aux patrons et officialisé par les politiques progressistes, dont on trouvera encore la trace*



Vive les sports d'hiver ! Affiche de Roland Hugon pour la SNCF, 1938.

© Coll. musée national du Sport / D.R.

12. Chapsal J., *La Vie politique sous la V^e République, 1974-1987*, Tome II, Paris, PUF, Coll. « Thémis », 1993, p. 241.

13. Becker J.-J. et P. Ory, *Nouvelle Histoire de la France contemporaine. Crises et alternances, 1974-1995*, Paris, Seuil, Coll. « Points-Seuil Histoire », 1998, p. 259.

14. Berstein S., P. Milza et J.-L. Bianco (dir.), *Les Années Mitterrand, les années du changement (1981-1984)*, Paris, Perrin, 2001, 973 p.

15. *Ibid.*, p. 935.

et la symbolique fanée dans l'éphémère ministère du Temps libre que la gauche installa en 1981¹⁶. »

Plus récemment encore, un chapitre de l'*Histoire des gauches en France* consacré à la question du travail et des loisirs s'attarde sur l'expérience du ministère du Temps libre en évoquant « une reproduction, presque trait pour trait, des idées de Léo Lagrange [qui] s'avère ici largement décalée, même si elle débouche sur quelques réalisations, dont les chèques-vacances en 1982¹⁷ ». Malgré cette exception, on ne peut que constater une certaine indifférence, teintée parfois de critique, à l'égard de ce ministère qui occupait pourtant une place importante dans les colonnes des journaux des mois de mai, juin et juillet 1981.

L'historien peut se réjouir de voir là un champ inexploré et un nouvel objet d'étude. Faut-il parler de vide bibliographique ? Si l'argument du « manque de recul » n'est pas acceptable (en attestent les publications et les colloques sur les années Mitterrand), deux hypothèses concomitantes peuvent être émises : un manque de légitimité universitaire encore persistant, même s'il tend à s'estomper, du travail autour des notions de temps libre, de jeunesse et de sport, alors que les ouvrages consacrés à la politique culturelle des deux septennats font florès ; mais aussi et surtout le sentiment d'un certain échec en décalage avec les espoirs suscités par l'« état de grâce » de mai 1981, sentiment qui parcourt les pages du témoignage publié par André Henry : « *Un ministère de l'espoir et du rêve dans l'euphorie de la victoire du 10 mai 1981, mais un ministère vite passé au second plan des préoccupations gouvernementales dès que le barrage des deux millions de chômeurs fut rompu, que la pause des réformes fut souhaitée et qu'enfin les premières dévaluations furent mises en œuvre*¹⁸. »

Pourtant, ce jeu de concordance des temps entre 1936 et 1981 me semble particulièrement heuristique pour aborder la création du ministère du Temps libre. L'historien Jean-Noël Jeanneney a en effet travaillé sur « *le jeu des précédents* » pour « *débusquer dans l'histoire des deux derniers siècles français des similitudes méconnues avec nos conjonctures contemporaines* » tout en rappelant qu'« *aucune occurrence ne se reproduit jamais à l'identique* » et

16. Rioux J.-P., « Le loisir », p. 370, dans Rioux J.-P. et J.-F. Sirinelli., *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000*, Paris, Hachette Littératures, 1999, Tome I, 720 p.

17. Fontaine M., « Travail et loisirs », dans Becker J.-J. et G. Candar, *Histoire des gauches en France, Vol. 2, XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 703-722.

18. Henry A., *Le Ministre qui voulait changer la vie. Une politique du temps libéré*, Orléans, Corsaire éditions, 1996, 175 p., p. 9.



que « *chaque moment du passé comporte une part d'irréductiblement spécifique*¹⁹ ». Or cette concordance, que ce soit à propos de la victoire de la gauche ou de la création du ministère du Temps libre, n'est pas méconnue. Elle apparaît au contraire de manière redondante au cours du printemps 1981. Mais elle peut se décliner de manière double – concordance réclamée ou convoquée : comment 1981 utilise-t-il la référence à 1936 ? Comment « l'esprit de 36 » ou la « mystique » du Front populaire sont-ils mobilisés pour légitimer la création d'un ministère ? Ou comment le ministère lui-même fut-il instrumentalisé par le « marketing politique » ? En réponse à cette concordance revendiquée naît aussi une concordance suscitée, provoquée ou inconsciente, qu'une étude comparée des réactions face à la création du sous-secrétariat d'État à l'Organisation des loisirs et des sports en juin 1936 et à celle du ministère du Temps libre en mai 1981 permettra de mettre à jour.

Les ambitions de ce travail sont donc chronologiquement et thématiquement limitées : il s'agit d'étudier la création du ministère du Temps libre sur le temps court – les mois de mai, juin et juillet 1981 – pour déceler les valeurs, les représentations et non les décisions, le contenu, la politique du ministère du Temps libre. Pour autant, cette démarche soulève aussi des enjeux épistémologiques chers à l'historien. Comment écrire une histoire événementielle ? Comment travailler sur la mémoire d'un événement en évitant de sombrer dans la légitimation ou la délégitimation de celui-ci ? Comment traquer des concordances en évitant les pièges de la téléologie ou de l'anachronisme ?

Pour répondre à ces interrogations, ce travail utilise essentiellement des sources imprimées²⁰. Ainsi les conférences de presse et déclarations d'André Henry²¹, ministre du Temps libre, soit vingt-deux textes, ont été exploitées. De plus, le dépouillement d'un certain nombre de titres de la presse quotidienne et hebdomadaire parus pendant les mois de mai, juin et juillet 1981²², en croisant les différentes tendances politiques, a permis de mieux déceler cette concordance 1981-1936.

19. Jeanneney J.-N., *Concordances des temps. Chroniques sur l'actualité du passé*, Paris, Seuil, 1987, 357 p., pp. 9-10. Jean-Noël Jeanneney continue par ailleurs à travailler sur ces « concordances des temps », titre de l'émission d'histoire qu'il anime tous les samedis sur France-Culture.

20. Les archives du ministère du Temps libre ont été inventoriées par la mission des Archives nationales auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports. On peut se reporter aux deux volumes de *l'État des versements du ministère de la Jeunesse et des Sports conservés au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau* (É. Guillaume pour 1935-1985 [95 p.] et, plus spécifiquement pour le ministère du Temps libre, É. Picques pour 1986-1990 [85 p.]). Certaines archives sont librement communicables, d'autres sur dérogation.

21. *Conférences de presse et déclarations d'André Henry, ministre du Temps libre*, deux documents ronéotypés respectivement de 90 p. (17 avril au 19 octobre 1981) et 93 p. (27 octobre au 22 décembre 1981). Ces documents sont conservés, notamment, aux centres de documentation de l'INJEP et de l'INSEP.

22. Pour la presse quotidienne : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Équipe*. Pour la presse hebdomadaire : *Le Canard enchaîné*, *Le Point*, *L'Express*.

Ce panorama non exhaustif de la presse en 1981 a pu être croisé avec une étude précédemment menée sur le sous-secrétariat d'État à l'Organisation des loisirs et des sports créé en 1936²³.

« 36 » revisité par « 81 » : entre mythe fondateur et marketing politique

« Mai 81 se caractérise aussi par l'émergence d'un certain nombre de rites nouveaux au sein de l'espace public de représentation²⁴. » Le rassemblement festif place de la Bastille à l'appel de Lionel Jospin le 10 mai 1981, soir du deuxième tour de l'élection présidentielle, tout comme le rituel solennel du Panthéon le 21 mai, jour de la passation de pouvoirs entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, témoignent de ces rites peut-être pas si nouveaux rappelant les grandes pages de l'histoire de la gauche écrites en 1936 ou en 1945. Le titre du programme socialiste et mitterrandien, « Changer la vie », emprunté à Jean Guéhenno²⁵, revendique cet héritage de la gauche tout en attestant de l'irruption du marketing politique.

Une concordance revendiquée : la victoire de 1981 dans le sillage de celle de 1936

Le ministère du Temps libre est loin d'avoir le monopole de la mémoire du Front populaire ; c'est la victoire de la gauche en 1981 qui se mesure à l'aune de celle du Front populaire en 1936. Quelques occurrences dans les paroles de l'époque témoignent de cette filiation. François Mitterrand, dans son discours d'investiture du 21 mai 1981, entend se situer dans la « troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la Libération ». Le discours de son Premier ministre Pierre Mauroy à Lille le 24 mai 1981 se clôt de manière lyrique : « Le septennat de François Mitterrand sera, pour tous les Français, la chance de bâtir ensemble une nouvelle citoyenneté d'initiative et de responsabilité. Alors le cri d'espoir des ouvriers de 36, qui résonne encore dans ma mémoire, prendra tout son sens : "Vive la vie !" »²⁶ Et

23. Lassus M., « La "création" du sous-secrétariat d'État à l'Organisation des loisirs et des sports le 5 juin 1936. Les perceptions de l'identité politique du sport en France dans les années 30 », dans Fauché S., J.-P. Callède, J.-L. Gay-Lescot et J.-P. Laplagne, *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 421-429. Cette étude utilise des titres de la presse politique (*Le Figaro*, juin 1936 ; *L'Humanité*, *L'Action Française*, *L'Écho de Paris*, juin, juillet, août 1936), des titres de la presse sportive (*L'Auto*, du 30 mai au 4 août 1936 ; *L'Écho des Sports* et *Sporting*, mai, juin, juillet, août 1936) ainsi que le quotidien *Paris-Soir*, très populaire dans les années 30, du 27 mai à la fin du mois de juin 1936.

24. Nel N., *Mai 1981, Mitterrand président. Les médias et l'élection présidentielle*, Paris, La Documentation française, 1995, 132 p., p. 120.

25. Intellectuel issu d'un milieu populaire, Jean Guéhenno s'engagea contre le fascisme dans les années 30 ainsi qu'en faveur du développement de l'éducation populaire. En 1944, il fut nommé directeur des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire au sein du ministère de l'Éducation nationale, poste qu'il conservera jusqu'en 1945.

26. *Le Monde*, 26 mai 1981.



cette filiation ne se dément pas après la victoire présidentielle. Ainsi, entre les deux tours des élections législatives qui suivent, Pierre Mauroy utilise la référence à 1936 pour mieux convaincre ses électeurs : « *En 1936, Léon Blum a tenu tous ses engagements [...]. Comme Blum, tout ce qui a été promis sera réalisé par le gouvernement avec, naturellement, l'appui du Parlement*²⁷. » Aux paroles s'ajoute la symbolique redondante des gestes : inauguration le même jour dans les îles du Frioul d'un centre Léo-Lagrange pouvant recevoir 170 enfants ou dépôt d'une gerbe sur la tombe de Léon Blum à Jouy-en-Josas le 4 juin. Pierre Mauroy aura d'ailleurs à cœur de se justifier a posteriori : « *Il ne s'agissait ni d'une démarche passéiste ni d'un rituel commémoratif. Je voulais signifier par cet acte la continuité de notre idéal, la résurgence de l'esprit socialiste de Blum et de Lagrange*²⁸. » Après la victoire aux élections législatives, François Mitterrand n'oublie pas, encore une fois, pour mieux appuyer son programme, l'héritage du Front populaire : « *C'est pourquoi, dans la ligne tracée par l'Assemblée élue en 1936 et par le gouvernement Léon Blum, s'ouvre largement aujourd'hui le recours à la voie contractuelle, qu'il s'agisse de la réduction du temps de travail, de l'aménagement du temps libre, de la mise en œuvre de la solidarité nationale ou de tout autre domaine de la vie nationale*²⁹. »

Si cette concordance 1981-1936 est donc clairement revendiquée par François Mitterrand tout comme par Pierre Mauroy, elle fut aussi parfois cautionnée, directement ou indirectement, par certains historiens en 1981. Presque vingt ans après l'évènement, l'analyse des historiens est aujourd'hui critique : « *Le Président et son Premier ministre, en "état de grâce", saisirent l'occasion et convoquèrent l'exemple historique du Front populaire, si pressé par le temps, pour tout hâter*³⁰. » Ce ne fut pas le cas en 1981. Ainsi, Pascal Ory, qui revendiquait ouvertement son appartenance politique en se présentant comme « *historien, membre du PS* », signe alors un article dans *Le Monde* intitulé « *Jaurès, Blum Mitterrand* ». Il tend à y démontrer que la personne de François Mitterrand s'inscrit dans la ligne personnelle de Jean Jaurès et de Léon Blum tout en s'efforçant de montrer les similitudes des parcours. Et de conclure : « *Culte de la personnalité ? Non, responsabilité historique. Il y a une politique des institutions, une politique de l'économie. Il y a aussi une politique des symboles*³¹. »

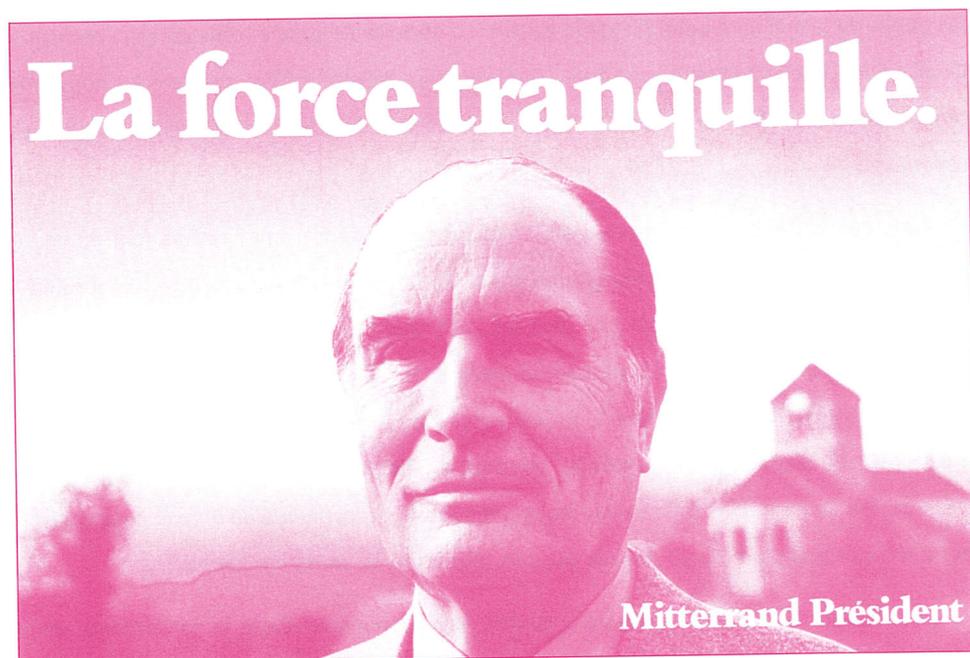
27. Discours de Pierre Mauroy à Marseille, 12 juin 1981, *Le Figaro*, 13 et 14 juin 1981.

28. Mauroy P., *op. cit.*, pp. 200- 201.

29. Message de François Mitterrand à l'Assemblée nationale, 8 juillet 1936, *Libération*, 9 juillet 1981. Expression soulignée par nous.

30. Rioux J.-P., « L'alternance en rose », p. 177, dans Rioux J.-P. et J.-F. Sirinelli, *op.cit.*

31. *Le Monde*, 21 mai 1981.



© Euro RSCG / D.R.

Affiche électorale de François Mitterrand pour la présidentielle de 1981.

De manière plus indirecte, Jean-Pierre Rioux apporte un autre type de caution en révélant une concordance « non avouée » entre 1981 et 1936 dans la rubrique « Correspondance » du même quotidien du soir : « *La formule publicitaire sur la “force tranquille” soumise – avec quelques difficultés semble-t-il – par Monsieur Séguéla à François Mitterrand a un passé que ne désavouera pas notre président de la République. Elle a été lancée par Léon Blum lui-même dans son appel radiodiffusé du 5 juin 1936 où il annonce la formation de son gouvernement de Front populaire [...] : “Un grand avenir s’ouvre devant la démocratie française. Je l’adjure, comme chef de gouvernement, de s’y engager avec cette force tranquille qui est la garantie de victoire nouvelle.”*³² »

Si un certain nombre d’acteurs de gauche en appellent aux souvenirs de 1936, la droite critique cette concordance revendiquée. Ainsi, on ne s’étonnera pas d’une contre-utilisation de 1936 dans les colonnes du *Figaro* sous la plume de Michel Droit. L’académicien se plaint que « *depuis plus d’un mois, on ne cesse de nous parler et de nous reparler du Front populaire* ». Par des raccourcis simplificateurs, il défend l’idée que « *le Front populaire ne se ramène qu’à un immense fiasco auquel toute référence me semble pour le moins imprudente* » en rappelant

32. *Le Monde*, 24 juin 1981 : « Dans la rubrique correspondance, un lecteur, Monsieur Jean-Pierre Rioux, historien (CNRS) nous écrit [...] ».



les oublis de la mémoire politique de la gauche : la victoire de 1924 et celle de 1932 menant à la crise financière et à la crise politique³³. Dans un autre registre, *Le Point* raille « *les nouveaux dirigeants de la France, les socialistes [qui] manifestent une propension évidente à visiter les cimetières*³⁴. »

Mais c'est aussi à gauche, par lucidité, méfiance ou distance, que certains font entendre une voix discordante dans le concert unanimiste de la concordance 1936-1981. Le quotidien *Libération* titre ainsi : « *Ce n'est pas tous les jours que ça arrive* », et ajoute un sous-titre empreint de distance : « *Pour le peuple de gauche, la journée d'hier, ce n'était ni 36, ni la Libération. La joie, mais le réalisme*³⁵. » C'est aussi l'opinion – dans un témoignage postérieur, il est vrai – de Madeleine Léo-Lagrange, pourtant « médiatiquement présente » au cours de ces journées du printemps 1981 : « *Ma jeune amie Anne m'a demandé de faire la comparaison entre le Front populaire de 36 et celui de 1981. L'histoire ne se répète jamais*³⁶. »

Si c'est donc une grande partie de la gauche en 1981 qui revendique la concordance de la victoire de 1936, le tout nouveau ministère du Temps libre entend bien trouver aussi sa justification en recourant aux mêmes mythes fondateurs.

La « création » du ministère du Temps libre en mai 1981 : entre improvisation, effet d'annonce et « illusion d'optique »

À parcourir la presse de l'époque, quelques jours avant l'annonce de la composition du gouvernement, rien ne semble filtrer de cette création du ministère du Temps libre. Au contraire, c'est la constitution d'un grand ministère de l'Éducation nationale qui est annoncée. André Henry lui-même, alors secrétaire général de la FEN, défend ce point de vue : « *André Henry souhaite la constitution d'un "grand ministère" qui regrouperait les actuels ministères de l'Éducation et des Universités, l'éducation physique et sportive (EPS), la santé scolaire et peut-être même la recherche scientifique et la culture. Il ajoute qu'il "devrait être confié non pas à un technicien mais à un ministre politique de grande envergure"*³⁷. » De son côté, à la manière de son prédécesseur *L'Auto* en période de changements ministériels, le quotidien

33. *Le Figaro*, 2 juillet 1981, éditorial.

34. *Le Point*, 22 juin 1981.

35. *Libération*, 22 mai 1981.

36. Léo-Lagrange M., *Le Présent indéfini. Mémoires d'une vie*, édition établie et présentée par R. Bernard et A. Ronsin, Orléans, Corsaire éditions, 1998, p. 110.

37. *Le Figaro*, 16 et 17 mai 1981.

L'Équipe joue son rôle de défenseur des intérêts du monde sportif en s'interrogeant le 11 mai 1981 : « *Quelle politique pour le sport ?* » En s'appuyant sur le programme socialiste, le journal prévoit une disparition du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et une intégration à l'Éducation nationale, en utilisant de manière erronée la référence à 1936 : « *Nous pourrions bien voir annoncer un grand ministère de l'Éducation nationale, comme dans le premier ministère de Léon Blum en 1936, avec deux sous-secrétariats d'État, l'un qui était consacré à l'Éducation physique, tenu à l'époque par Monsieur Deszarnaud³⁸, et l'autre chargé de l'Organisation des sports et des loisirs (poste qu'assuma avec succès Léo Lagrange)³⁹.* » Or dans le premier gouvernement Blum, ces deux sous-secrétariats d'État ne sont pas rattachés au ministère de l'Éducation nationale mais au ministère de la Santé publique. Il faut attendre juin 1937 et les pressions de Jean Zay pour que les deux sous-secrétariats d'État fusionnent en un seul, toujours confié à Léo Lagrange, et rattaché au ministère de l'Éducation nationale. Le recours à l'histoire de la gauche pour tenter de deviner la nouvelle organisation ministérielle est donc ici fallacieux.

Pourtant, ces pronostics hasardeux ne doivent pas faire oublier que la question des loisirs, et non du temps libre, est bel et bien présente dans les programmes socialistes et mitterrandiens des années 70.

Ainsi, dans le programme de gouvernement du Parti socialiste de 1972 intitulé, nous l'avons vu, « *Changer la vie⁴⁰* », quatre pages sont consacrées à la politique des loisirs. Le chapitre commence (djà !) par rappeler Léo Lagrange : « *"Loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels, tels sont les trois aspects complémentaires d'un même besoin social, la conquête de la dignité, la recherche du bonheur", disait Léo Lagrange, premier ministre socialiste des loisirs, qui eut à subir pour cela les sarcasmes d'une bourgeoisie jalouse de ses privilèges et de sa "culture"⁴¹.* » Si le programme prévoit une structure interministérielle, sous la forme d'un « *ministère des Loisirs et du Cadre de vie⁴²* », l'appellation « temps libre » n'est donc pas encore d'actualité même s'il est question de promouvoir « *le temps de vivre* ».

Le « Programme commun de gouvernement de la gauche » réactualisé en 1977 consacre, lui aussi, un chapitre aux loisirs et prévoit l'augmentation du temps de loisir, la baisse du

38. *Sic*, pour le Dr Dézarnauds.

39. *L'Équipe*, 11 mai 1981.

40. Parti socialiste, *Changer la vie. Programme de gouvernement du Parti socialiste*, présenté par F. Mitterrand, Paris, Flammarion, 1972, 249 p.

41. *Ibid.*, p. 175.

42. *Ibid.*, p. 177.



temps de travail, le développement de l'éducation permanente, la préservation de la nature... L'idée d'une structure interministérielle, lancée en 1972, est reprise : « *Une réorganisation d'ensemble au niveau gouvernemental répondra à la double nécessité de rompre avec les pratiques autoritaires, comme celles de l'actuel secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, et de coordonner les efforts dans les domaines du sport, des loisirs et de la protection du cadre de vie*⁴³. » Mais là encore, la notion de « protection du cadre de vie » rappelle plus l'étiquetage ministériel « qualité de la vie » inauguré par des gouvernements de droite⁴⁴ dans les années 70 qu'elle n'annonce l'appellation « temps libre ».

Enfin, en pleine campagne présidentielle, François Mitterrand, après avoir dressé le constat des inégalités sociales des Français face aux vacances, annonce, notamment, la création du Chèque-vacances et termine en vantant les bienfaits de cette « *autre politique du tourisme et des loisirs* » qui « *vise à satisfaire des besoins essentiels et à affirmer un droit nouveau pour demain, le droit au temps de vivre*⁴⁵ ». Pourtant, parmi les mesures annoncées, il ne cite pas non plus la création du ministère du Temps libre.

Les principales lignes du programme ministériel sont donc en gestation dans les années 70, et une structure interministérielle est aussi annoncée ; mais l'absence de la notion de « temps libre » dans ces programmes marqués avant tout par la « patte mitterrandienne » n'est pas anodine. De plus, la nomination d'André Henry, qui semble avant tout improvisée, témoigne du décalage entre discours et pratique, entre programme d'un parti d'opposition et réalité du pouvoir à exercer.

Comment André Henry a-t-il été nommé ministre du Temps libre ? Le témoignage de l'intéressé mérite d'être cité. Il raconte qu'un message lui parvint le 20 mai lui demandant de se rendre le soir même, à 22 h 30, rue de Bièvre. À ce moment, ayant déjà décliné le poste de ministre du Travail et de la Fonction publique, il ne s'imagine pas que le président entende lui proposer une autre fonction ministérielle. C'est en ces termes qu'il décrit sa rencontre avec François Mitterrand, accompagné de Pierre Bérégovoy : « *Le Président s'était mis à l'aise, en robe de chambre, et préparait dans sa chambre son discours du lendemain. Accueil courtois, aimable*

43. Parti socialiste, *Le Programme commun de gouvernement de la gauche. Propositions socialistes pour l'actualisation*, Paris, Flammarion, 1978, 128 p., p. 28.

44. Pierre Mazeaud fut ainsi secrétaire d'État auprès du ministre de la Qualité de la vie, chargé de la Jeunesse et des Sports (gouvernement Chirac, juin 1974-août 1976) ; puis Jean-Pierre Soisson occupa les mêmes fonctions (gouvernement Barre, jusqu'en mars 1977).

45. Discours prononcé à Vieux-Boucau, dans les Landes, le 17 avril 1981.